

**FICHE DE POSTE VT 2
Recrutement maître de conférences associé 2022-2023**

Intitulé du poste (F/H) : Maître de Conférences associé	Catégorie statutaire : A
Groupe de discipline : VT	Corps : Maîtres de Conférences associé des ENSA
Durée du contrat : 1 an (12 mois)	Code corps : MAAEA
Nombre d'heures : 160h équivalent TD pour 1 an	

Domaine(s) Fonctionnel(s) : Enseignement supérieur - Recherche

Emploi(s) Type : Enseignant(e)-chercheur(e) enseignant dans le supérieur –RCH03A

Nom et Adresse administrative et géographique de l'affectation :

École Nationale Supérieure d'Architecture de Nancy
2 rue Bastien Lepage
BP 40435
54001 NANCY CEDEX

Missions et activités principales

Le poste à pourvoir pour le 1er septembre 2022 correspond à un mi-temps d'enseignant, soit 160h d'enseignement (équivalent TD) sur le premier et le second semestre universitaire 2022-23, non comprises les autres obligations telles que le contrôle des connaissances, la coordination pédagogique, l'éventuelle participation aux instances de l'école.

L'enseignant.e recruté.e sera rattaché.e au champ Villes et Territoire (VT), aux cycles Licence et Master.

L'ENSA de Nancy recrute un.e enseignant.e chercheur.e ayant une compétence dans le domaine Villes et Territoire. L'enseignant.e s'inscrira dans le cadre de la pédagogie de type approche par compétences adoptée par l'ENSA de Nancy.

Ses missions sont les suivantes :

Pédagogie

L'enseignant e retenu e pour ce poste interviendra dans le cadre du domaine d'étude « Villes et territoire » qui comprend aujourd'hui 7 Maitres de Conférence (dont 2 titulaires à temps plein et 5 associés à mi- temps). Le domaine est présent dans l'enseignement sous la forme de cours et d'ateliers obligatoires dans le cycle Licence et de choix de parcours dans le cycle Master.

Le profil proposé ici est lié à la fois aux enseignements du cycle Licence et du cycle Master :

Licence :

- L'enseignant.e assurera le cours d'histoire des villes (période « moderne » depuis le milieu du XIX^e jusqu'à la fin du XX^e siècle). Ce cours existe aujourd'hui mais pourra être adapté et ciblé sur les mouvements les plus significatifs de la période. Ce cours se déroule en L3 et s'articule avec l'atelier d'initiation au Projet Urbain (S5) – Il correspond à 19,5 heures de CM + 3 heures de TD.
- L'équipe VT en place pourra contribuer ponctuellement à ce cours sur la base de l'organisation et la coordination proposées par l'enseignant qui en prend la responsabilité. Le cours s'adresse à l'ensemble de la promotion de Licence (environ 100 étudiants)

Master :

- Cours « urbanisme Opérationnel » en co-responsabilité avec un enseignant du domaine actuellement en poste. Ce cours se donne comme objectif de donner le cadre institutionnel et réglementaire de l'urbanisme en France. Il rappelle les grandes phases de la construction des outils de planification et réglementaires en vigueur et permet aux étudiants de se familiariser avec ces outils (manipulation – exercices). Cette co-responsabilité correspond à 21 heures d'enseignement.
- Participation à l'encadrement de l'atelier « urbanisme prospectif » de Master 2-1, sous la coordination de l'enseignant qui en la responsabilité. Sous réserve du nombre d'étudiants inscrits. Atelier de projet lié aux problématiques de revitalisation des bourgs centres (espace public, habitat, équipements...) (environ 40 heures)
- Participation à l'encadrement des PFE (projets de Fin d'Etude) du domaine Villes et Territoire, sous la coordination du responsable de l'atelier. Environ 40 heures.
- Participation à l'encadrement des MFE (Mémoires de Fin d'Etude) sous la coordination de l'enseignante chargée des MFE (environ 3 étudiants)

Autres tâches

Comme tout enseignant.e de l'école, l'enseignant.e recruté.e devra prendre part à l'encadrement des stages et sera amené.e à participer à la coordination pédagogique, à des expertises et des évaluations. Il.elle s'engagera également à participer aux journées portes ouvertes et autres événements liés au développement, au rayonnement et à la vie de l'école.

Titres ou diplômes requis

Architecte, ayant une expérience avérée en matière d'activité professionnelle aux échelles territoriales et urbaines et architecturales.

L'expérience d'enseignement dans les cycles de Licence et/ou Master est également attendue.

Compétences souhaitées au regard du poste**Savoir-faire**

Capacité à transmettre aux étudiants, en objectivant les contenus, les méthodes et outils employés, ainsi que les modalités et critères d'évaluation.

Savoir être

Capacité à s'insérer dans des équipes pédagogiques constituées, à fédérer des liens entre enseignants et enseignements, à participer à la vie interne de l'établissement (instances, commissions...).

Esprit d'ouverture, de curiosité et de sens critique. Créativité, inventivité, rigueur et organisation.

Présentation générale de l'école, de son identité pédagogique et de ses perspectives de développement :

L'École nationale supérieure d'architecture de Nancy (ENSA Nancy) est un établissement public administratif sous la tutelle du

ministère de la Culture et associée par convention à l'Université de Lorraine, un des plus grands établissements universitaires français qui totalise 65 000 étudiants. Elle délivre 6 diplômes : le DEEA, le DEA, la HMONP, 3 Master co-habilités ainsi que le doctorat en co-délivrance. L'école occupe une position privilégiée en centre-ville au bord du canal et à quelques mètres de la place Stanislas et de la gare TGV. L'édifice qui l'abrite est une œuvre contemporaine de l'architecte suisse Livio Vacchini labellisée « architecture contemporaine remarquable ». Elle occupe provisoirement l'ancien site de l'école des beaux-arts avenue Boffrand pendant les travaux ayant lieu du 2020-2021. Un retour sur l'édifice Vacchini est prévu pour la rentrée 2021. L'école forme environ 700 étudiants aux métiers de l'architecture et de l'urbanisme sur le cursus LMD. Bénéficiant d'une assise scientifique, professionnelle et culturelle, l'école s'attache à proposer des enseignements et une recherche nourrissant l'architecture tant comme savoirs que comme métiers. Elle développe une importante activité de recherche et d'innovation utiles au développement de la discipline de l'architecture tant dans le domaine théorique que dans les pratiques de constructions. Pour cela elle s'appuie sur ses deux laboratoires, le centre de recherche en architecture et ingénierie (CRAI) et le laboratoire d'histoire d'architecture contemporaine (LHAC) et un réseau régional d'entreprises d'architecture innovantes où son équipe d'environ 50 enseignants-chercheurs développe leurs recherches.

Au croisement de l'art, des sciences et des techniques, l'école propose des cursus qui favorisent l'innovation pédagogique autour de l'enseignement du projet architectural. En application de la stratégie nationale pour l'architecture, elle veille à l'articulation entre formation-recherche-métiers et le rapprochement des univers professionnels de l'architecture de la construction et du cadre de vie.

L'école mène une activité importante de valorisation et de médiation culturelle et scientifique notamment avec une offre importante de conférences, d'expositions, de voyages d'études et d'ateliers internationaux.

Contexte régional

Tirant parti de la création de la nouvelle région Grand Est, les 3 écoles d'architecture se sont fédérées faisant de l'architecture un vecteur privilégié d'identité culturelle régionale et de développement économique durable. Avec les organisations professionnelles et culturelles de l'architecture, elles ont participé à la création de Région Architecture, association qui a la volonté de porter la filière architecture dans le Grand-Est en fédérant l'ensemble des acteurs liés au domaine de l'architecture. Plusieurs propositions s'appuient sur l'enseignement supérieur et la promotion de la recherche en architecture. L'ENSA Nancy est par ailleurs membre de la conférence des grandes écoles Poincaré (CGE locale) et de la CGE nationale.

Elle participe également de l'attractivité des écoles du sillon lorrain, en ayant un partenariat privilégié avec l'école nationale supérieure des technologies et industries du bois (ENSTIB) à Epinal. Son retour sur le site Vacchini va permettre également de réaffirmer les partenariats avec les écoles d'ingénieurs voisines, l'école européenne d'ingénierie en génie des matériaux (EEIGM) et l'école nationale supérieure en génie des systèmes et de l'innovation (ENSGSI). Elle a par ailleurs naturellement un partenariat privilégié avec les collectivités locales, ville de Nancy, métropole du Grand Nancy, conseil départemental et conseil régional.

Présentation des activités scientifiques de l'école et des perspectives de développement :

La recherche architecturale, urbaine et paysagère se situe à la croisée de plusieurs champs disciplinaires, tels que les sciences de l'homme et de la société, les sciences de l'ingénieur et le domaine disciplinaire des théories et pratiques de la conception architecturale et urbaine. L'École d'architecture de Nancy valorise la recherche en architecture et projet, en accueillant en son sein deux laboratoires et deux chaires partenariales.

Le laboratoire MAP-CRAI conduit des travaux de recherche dans les domaines des modèles, des méthodes et des outils numériques relatifs à la conception architecturale et à l'étude du bâti patrimonial. Ces recherches ont pour caractéristique commune de s'appuyer sur des expérimentations concrètes.

Le Laboratoire d'Histoire de l'Architecture Contemporaine fédère, plusieurs dynamiques de recherche en matière de processus de conception architecturale, de production et de recyclage sur un front travaillé par les transformations

climatiques, sociales et territoriales en cours et des questionnements sur les enjeux de la patrimonialisation, le devenir des territoires métropolitains et ruraux et la mise en œuvre de pratiques expérimentales émergentes.

La chaire partenariale d'enseignement et de recherche « Architecture et construction bois, du patrimoine au numérique » se donne pour objectif de valoriser les potentiels du matériau bois, stratégique par son caractère renouvelable et recyclable, ainsi que par sa contribution à la lutte contre les changements climatiques. La chaire partenariale d'enseignement et de recherche « Ruralités nouvelles » a pour ambition de mettre le territoire rural, lieu d'expérimentations et d'innovations, au premier plan, au même titre que le territoire urbain. Pour cela, la chaire s'intéresse aux mutations des zones rurales et péri-urbaines en interrogeant les questions d'organisation, de modes de vie, d'économie, de relation entre habitat et travail, d'écologie et de développement durable.

Nature du contrat :

Contrat à durée déterminée de **1 an renouvelable**.

Rémunération brute mensuelle : 1050 € environ

Dossiers de candidatures :

Le dossier doit comporter les éléments suivants :

- une note pédagogique (2 pages maximum)
- un CV (3 pages maximum)
- Un dossier faisant ressortir les expériences personnelles en termes d'activité professionnelle, réflexive et/ou scientifique dans le domaine VT (études, maîtrise d'œuvre, articles...) exprimant les articulations entre les échelles architecturales et celles développées dans la conception à l'échelle urbaine et territoriale - 10 pages maximum - une présentation illustrée des expériences d'enseignement (10 pages maximum)
- une présentation illustrée des expériences d'enseignement (10 pages maximum)

Dépôt des candidatures :

Les candidatures devront être adressées à Madame la Directrice de l'école nationale supérieure d'architecture de Nancy et envoyées, par mail, à rh@nancy.archi.fr

La date limite de réception des candidatures est fixée au **27 juin 2022, 12h**.

Les candidat(e)s sélectionné(e)s seront convoqués par courriel le **4 juillet 2022** pour un entretien.

L'audition des candidat(e)s dont le dossier sera retenu se déroulera le **12 juillet 2022** à partir de 13h30.